



CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE 2023

L'An deux mil vingt-trois, le huit décembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, salle du Conseil en Mairie, sur la convocation qui leur a été donnée le premier décembre deux mil vingt-trois, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Effectif légal du conseil municipal : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Etaient présents :

M. Christophe LE ROUX, Mme Marie-France LE COZ, M. Jérôme LEMAIRE, Mme. Christelle BESSAGUET, M. Sylvain DUBREUIL, Mme Marie DUIGOU, M. Guy DOEUFF, M. René PRAT, Mme Marie-José TOULLEC, M. Denis BARGUIL, M. Michel LE BERRE, Mme Martine PRIMA, M. Patrice CHAVRIER, Mme Christelle COUTHOUIS, M. Olivier LE BOUETTÉ, Mme. Marie-Hélène NAVINER, Mme. Florence LE MEUR, M. Arnaud TAERON, M. Gaëtan PRIMA, Mme. Sabrina LOUIS, M. Frédéric GUELTE, M. Rayan LE CALLOCH.

Etaient absents :

Mme Odile LE CANN, excusée a donné pouvoir à Mme. Christelle BESSAGUET
M. Roger CARNOT, excusé a donné pouvoir à M. Guy DOEUFF
Mme Annie BARRAULT, excusée a donné pouvoir à M. René PRAT
Mme. Françoise MONNIER, excusée a donné pouvoir à Mme. Marie-France LE COZ
M. Romuald FEVRIER, excusé a donné pouvoir à Mme. Marie DUIGOU
Mme. Anne-Laure RIGNAULT, excusée a donné pouvoir à Mme. Martine PRIMA
M. Vincent BRATZLAWSKY, excusé a donné pouvoir à M. Patrice CHAVRIER

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Christophe LE ROUX, Maire.
Le Conseil Municipal a élu M. Rayan LE CALLOCH comme secrétaire.

DEL08.12.2023-060 : Bilan du conseil municipal des jeunes (2021 – 2023)

Le conseil municipal des jeunes présente son bilan et ses actions notamment en matière :

- D'environnement et de transport (vélo)
- De lien intergénérationnel
- De travail sur le harcèlement scolaire
- D'action sociale (banque alimentaire)
- D'aménagements sportifs (la barre de slide au skate park et panneaux de basket)

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Prend acte du bilan du Conseil municipal des jeunes ;

Félicite les membres du conseil municipal des jeunes pour leur engagement et leurs réalisations ;

Encourage ses participants à persévérer dans la voie de l'engagement citoyen.

Délibération adoptée à l'unanimité

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Bailleul-lez-Cambrai. The stamp contains the text "MAIRIE DE BAILLEUL-LEZ-CAMBRAI" and "57110 BAILLEUL-LEZ-CAMBRAI". A blue ink signature is written over the stamp.

Christophe LE ROUX